

Pré-requis :

Aucun niveau de formation préalable n'est exigé.

Conditions d'inscription :

Être âgé de 16 ans minimum.

Être apte à suivre une formation pratique (mobilité suffisante pour les mises en situation).

Comprendre le français oral et écrit.

Durée :

Formation initiale SST :

14 heures (2 jours)

Formation recyclage :

7 heures (1 jour)

Périodicité : tous les 24 mois

Modalités pédagogiques :

Cours en salle et mises en situation

Épreuves théoriques et pratiques

Acquérir des compétences

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise :

Connaître le cadre juridique de son intervention.
Situer son rôle dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.

Protéger de manière adaptée :

Reconnaître un danger persistant.
Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même.
Protéger la victime et les témoins.

Examiner la victime :

Rechercher les signes indiquant que la victime saigne abondamment.
Rechercher les signes indiquant que la victime s'étouffe.
Rechercher les signes indiquant que la victime répond aux sollicitations et respire.

Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise :

Définir les différentes situations auxquelles le SST peut être confronté.
Utiliser le moyen d'alerte adapté.

Secourir la victime de manière appropriée :

Appliquer les conduites à tenir adaptées aux différentes situations rencontrées.

Utiliser le matériel de premiers secours disponible. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise :

Participer à la mise en œuvre des actions de prévention.
Informar les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise.

Quels sont les métiers ?

Accessible à tous, indépendamment du niveau de qualification ou de l'expérience professionnelle.

Pour qui ?

Elle vise à créer un réseau de secouristes au sein de l'entreprise, capables d'intervenir efficacement en cas d'urgence et de contribuer à la prévention des risques professionnels.



Contenu de la formation

Introduction à la Prévention des Risques :

Présentation des enjeux de la prévention des risques professionnels.

Rôle et responsabilités du SST dans l'entreprise.

Protéger :

Identifier les dangers persistants pour la victime ou pour soi-même.

Mettre en œuvre les mesures de protection adaptées.

Examiner la Victime :

Techniques d'examen initial pour évaluer l'état de la victime.

Reconnaître les signes de détresse vitale (saignement abondant, étouffement, perte de connaissance).

Alerter :

Procédures d'alerte interne et externe.

Utilisation des moyens de communication disponibles pour appeler les secours.

Secourir :

Gestes de premiers secours : compression pour arrêter un saignement, position latérale de sécurité (PLS), réanimation cardio-pulmonaire (RCP), utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE).

Prise en charge des victimes en fonction de leur état (inconscience, malaise, brûlure, traumatisme, etc.).

Situer son Rôle de SST dans l'Organisation de la Prévention :

Participation active à la prévention des risques au sein de l'entreprise.

Communication et collaboration avec les autres acteurs de la prévention.

Mises en Situation Pratiques :

Exercices pratiques pour appliquer les gestes de secours dans des scénarios réalistes.

Évaluation des compétences acquises à travers des cas concrets.

Validation

Si le candidat valide le test dématérialisé, une attestation valable 5 ans lui permettant d'intervenir à proximité des réseaux lui est délivrée par son employeur

Rémunération

Allocations Retour à l'Emploi pour les demandeurs d'emploi selon les droits (sinon se rapprocher de son conseiller France Travail). Maintien de salaire pour les salariés dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

Renseignements et inscriptions :



CFPPA La Barotte Haute Côte-d'Or
Route de Landre, 21400 Châtillon sur Seine
Tel : 03 80 91 43 20 - cfppa.chatillon@educagri.fr
www.labarotte.fr



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



COFINANCE
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Modalités d'accès :

Plusieurs sessions par an.

Nous contacter pour plus d'information.

Financement :

Plan de formation de l'entreprise, compte CPF, financement demandeurs d'emploi sous conditions



Session précédente

86%
De réussite*

nc

D'insertion à
la sortie*

88%

De clients
satisfaits*